

MARCOS ANCELOVICI

Attac et le renouveau de l'antilibéralisme

VOILÀ MAINTENANT plusieurs années que des contre-sommets et des manifestations accompagnent les rencontres des grandes institutions internationales comme le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC)¹. Souvent présenté comme la naissance d'une société civile et d'une opinion publique internationales, ce phénomène constitue avant tout un renouvellement de la critique du capitalisme dans un contexte où le libéralisme apparaissait comme l'idéologie victorieuse de l'après-Guerre froide. À défaut de proposer une alternative concrète au capitalisme, cette critique se caractérise essentiellement par son rejet de la gestion libérale de l'économie (privatisation, dérégulation, ouverture commerciale). D'où l'appellation antilibérale que nous lui donnons. De plus, elle ne s'articule plus autour de la notion de lutte des classes mais plutôt autour d'une opposition entre le marché et la figure emblématique du citoyen, et se concentre sur les conséquences de la mondialisation de l'économie. Enfin, son mythe mobilisateur n'est plus, contrairement aux années 1960 et 1970, la révolution mais la résistance.

Il convient de noter que cette critique post-révolutionnaire se concentre sur le libéralisme économique tout en se nourrissant des

1. Ce texte s'inspire d'une analyse plus développée : Marcos Ancelovici, « Organizing against Globalization: The Case of ATTAC in France », *Politics & Society*, vol. 30, n° 3, septembre 2002, p. 427-463. Je tiens à remercier Francis Dupuis-Déri pour ses commentaires et ses suggestions.

principes du libéralisme politique, notamment de la référence aux droits individuels et collectifs². Cependant, dans un réflexe quelque peu schizophrène, cette dette à l'égard du libéralisme politique est occultée. Le libéralisme se trouve ainsi réduit à un « ultra-libéralisme » préconisant un « capitalisme sauvage », ce qui, paradoxalement, suggère dans un même temps l'existence d'un libéralisme raisonnable et d'un capitalisme civilisé dont, pourtant, les opposants à la mondialisation ne semblent vouloir parler.

Dans cet article, nous nous proposons de cerner l'évolution de ce renouveau critique à travers l'exemple d'Attac, la principale organisation du mouvement antimondialisation français³. Bien que ce renouveau critique se soit rapidement diffusé à travers le monde, il n'en demeure pas moins enraciné dans une réalité sociopolitique et culturelle qui varie selon les pays. Il est conditionné par des dynamiques politiques nationales et se nourrit de différentes traditions idéologiques qu'il prétend dépasser. L'importance de ces dynamiques transparaît clairement dans l'émergence, durant les grèves de décembre 1995, d'un cadre interprétatif opposant la vertu du politique aux vices d'un marché mondialisé. Ce cadre du « politique contre le marché mondialisé » sera rapidement institutionnalisé pour ensuite soutenir le discours du mouvement antimondialisation qui se développe à la fin des années 1990. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre le discours programmatique d'Attac, que nous appelons « étatsisme associatif ». Ce dernier combine une aversion typiquement antilibérale pour le marché avec une foi dans la démocratie participative et l'interventionnisme étatique. Plus qu'une innovation conceptuelle, il s'agit d'une recombinaison d'idées et de traditions contradictoires qui structurent la vie politique française depuis le 19^e siècle, dont la dernière expression au sein de la gauche a été la division entre une gauche étatiste et une « deuxième gauche » axée sur la société civile. L'intérêt du discours d'Attac découle ainsi de la façon dont il s'approprie et contribue à renouveler la culture politique française.

2. Voir Philippe Raynaud, *Les Nouvelles radicalités*, Paris, Note de la Fondation Saint-Simon, avril-mai 1999.

3. Les opposants à la mondialisation refusent généralement l'étiquette « antimondialisation » et font remarquer qu'ils ne sont pas contre la mondialisation comme telle mais plutôt contre la mondialisation « libérale ». Ils utilisent d'ailleurs depuis peu l'appellation « altermondialisation ». Néanmoins, dans cet article nous parlerons « d'antimondialisation » pour mettre l'accent sur le refus de la mondialisation telle qu'elle existe aujourd'hui. De plus, les acteurs qui constituent ce mouvement sont unis davantage par un ennemi commun que par un projet alternatif commun.

1. Le tournant de 1995 et la dénonciation de la mondialisation

Bien que le premier débat majeur sur des enjeux liés à la mondialisation ait eu lieu en 1992, durant le référendum sur le traité de Maastricht, et qu'un renouveau critique se soit progressivement développé avec la création de nouveaux syndicats (SUD et FSU) et d'associations de défense des droits sociaux (DAL, Droits devants ! et AC !), c'est en novembre et décembre 1995, durant les grèves du secteur public contre la réforme de la sécurité sociale d'Alain Juppé, que la critique du libéralisme économique et de la mondialisation s'impose sur le devant de la scène politique.

Lancées par les syndicats de cheminots et des transports publics puis rapidement soutenues par d'autres syndicats de la fonction publique, des associations contre l'exclusion sociale ainsi que par de nombreux intellectuels, les grèves de 1995 bénéficient de l'appui d'une grande majorité des Français malgré les désagréments qu'elles entraînent. Comme lors du référendum de Maastricht trois ans plus tôt, la gauche se retrouve divisée et un nouveau clivage semble émerger. D'abord présentées comme le refus d'une réforme sociale, les grèves en viennent à symboliser la défense des acquis de la République face à la mondialisation. Le 7 décembre 1995, *Le Monde* présente d'ailleurs les grèves comme le premier soulèvement contre la mondialisation. Ces grèves sont également l'occasion d'une consolidation de réseaux sociaux liant plusieurs organisations sociales et politiques. Ces mêmes réseaux joueront un rôle-clé dans la création d'Attac trois ans plus tard.

Les grèves de 1995 s'accompagnèrent de la cristallisation et de la diffusion d'un nouveau cadre d'interprétation de la réalité sociale qui structurera par la suite le discours du mouvement antimondialisation. Le concept de cadre d'interprétation ne suppose pas un consensus autour d'une politique précise et ne renvoie pas à un ensemble d'idées aussi structuré, global et cohérent qu'une idéologie. Les cadres d'interprétation simplifient les événements et l'expérience des gens, redéfinissent une situation donnée comme juste ou injuste et relient plusieurs revendications les unes aux autres. Afin de mobiliser et de transformer la passivité en action collective, les cadres se doivent de remettre en question le discours dominant ; ils doivent transformer un enjeu en problème social, en attribuer la responsabilité à quelqu'un et suggérer une stratégie générale⁴.

4. L'application du concept de cadre à la sociologie de l'action collective a été notamment développée par David Snow et Robert Benford. Pour une discussion, voir Daniel Cefaï et Danny Trom (éds.), *Les Formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2001.

Nous proposons d'appeler le nouveau cadre qui est apparu durant les grèves de 1995 le cadre du « politique contre le marché mondialisé ». Réagissant à la « pensée unique » néolibérale qui vante les mérites du marché face aux « distorsions » qu'entraîneraient le politique, ce cadre oppose une conception vertueuse et démocratique du politique à la corruption et au caractère anti-démocratique des forces du marché. Il repose sur une vision manichéenne selon laquelle le politique serait fondamentalement bon tandis que le marché serait gouverné par la loi de la jungle au détriment du bien commun. Le politique serait ainsi un domaine générateur de pouvoir alors que le marché en serait un d'impuissance. Dans ce cadre, l'État apparaît non plus comme un instrument de la bourgeoisie mais comme l'ultime rempart de la civilisation contre la guerre de tous contre tous ; il est le garant des droits et de l'égalité contre l'inégalité que produit inévitablement le marché et de la culture nationale contre les risques d'homogénéisation. Mais, paradoxalement, tout en sacralisant l'État, ce cadre d'interprétation annonce la désuétude. Car le marché qui est accusé de tous les maux n'est plus simplement national. Il transcende, voire dissout, les frontières. Il est mondialisé et, par conséquent, d'autant plus dévastateur qu'il se situe au-delà de la capacité d'intervention de l'État-nation⁵.

Le cadre du « politique contre le marché mondialisé » s'imisce, sans les remplacer, entre deux pôles symboliques qui ont traditionnellement structuré la vie politique française : le pôle nationaliste-protectionniste, reposant sur le postulat d'une concurrence entre nations, et le pôle marxiste-internationaliste, basé sur la lutte entre travailleurs et capitalistes. Il se distingue également du discours tiers-mondiste, proche du pôle marxiste-internationaliste mais aussi marqué par le catholicisme social, dans la mesure où il se concentre essentiellement sur les conséquences de la mondialisation pour les pays développés plutôt que pour les pays en voie de développement⁶. La figure emblé-

5. Ce paradoxe évoque déjà le dilemme auquel sera confronté le mouvement anti-mondialisation : si la mondialisation est coupable et entraîne bel et bien une perte d'autonomie de l'État, il n'y a plus vraiment d'alternative et on peut alors difficilement reprocher aux gouvernements de ne pas mener la politique économique et sociale que les opposant à la mondialisation appellent de leurs vœux. Mais si, au contraire, les gouvernements disposent encore d'une autonomie réelle, l'enjeu devient le volontarisme et le projet des dirigeants politiques et non plus la mondialisation libérale comme telle. Or, cette dernière option remettrait en question l'identité et la raison d'être du mouvement antimondialisation tout en le privant d'une rhétorique qui a démontré sa capacité de rassemblement et de mobilisation.

6. Bien que l'annulation de la dette des pays du Sud et la taxe Tobin fassent partie des revendications centrales du mouvement antimondialisation, en France les principaux thèmes mobilisateurs sont la défense du service public, des acquis sociaux et de l'emploi.

matique de ce cadre est le citoyen, à un point tel qu'on attend même désormais des entreprises qu'elles aient un comportement « citoyen ». Le citoyen a en effet remplacé le travailleur dans le discours de la gauche française. De même, la dénonciation du capitalisme a cédé la place à celle du libéralisme. Mis à part les partis trotskistes et les organisations anarchistes, la gauche française ne se réclame plus de l'anticapitalisme alors qu'elle ne cesse de se gargariser de rhétorique antilibérale⁷.

La diffusion de ce cadre opposant le politique à un marché mondialisé est évidente, par exemple, dans les mobilisations contre l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) en 1997-1998 et contre l'OMC en 1999. Ainsi, juste avant les manifestations de Seattle fin 1999, l'Appel pour un contrôle citoyen de l'OMC, signé par la majorité des figures du mouvement antimondialisation français et par de nombreuses vedettes de cinéma, déclarait :

« Chaque jour de plus en plus, le marché prend le contrôle de la vie. Il organise le travail, fixe les salaires, déplace les usines, décide de ce que nous buvons, respirons ou mangeons. Il nuit au progrès social, élimine les différences, détruit les services publics, anéantit la démocratie et le droit des peuples à l'autodétermination. Chaque jour de plus en plus, la mondialisation accélère sans qu'aucune institution démocratique ne le décide... Chaque jour de plus en plus, la liberté est anéantie au nom du libre-échange⁸. »

La résonance dont jouit ce cadre opposant le politique à un marché mondialisé ne s'explique pas simplement par une culture politique française plaçant l'État sur un piédestal et n'assumant pas le rôle du marché dans l'économie. Ce cadre tire aussi sa vitalité de sa capacité à relier des enjeux et des préoccupations de nature *a priori* différente. Il séduit en effet les souverainistes qui s'inquiètent du sort de l'identité française et de la République, les opposants au néolibéralisme qui dénoncent l'augmentation des inégalités et la réforme de l'État providence, et les écologistes qui soulignent les conséquences environnementales de la mondialisation. Il réussit à rassembler et à mobiliser, ce que ne parvenait plus à faire le discours tiers-mondiste et le discours

7. On peut, en effet, être antilibéral sans être anticapitaliste. Tandis que le capitalisme est un type de système économique, le libéralisme renvoie à une idéologie et à un ensemble de pratiques. Le capitalisme peut ainsi être libéral comme il peut être étatique ou « coordonné ».

8. États généraux pour le contrôle citoyen de l'OMC, « Appel pour le contrôle citoyen de l'OMC : l'internationale du capital triomphe, celle des êtres humains aspire à naître », Paris, 1999.

syndical qui dénonçait pourtant dès le début des années 1970 les délocalisations et la nouvelle division internationale du travail.

2. Une association à la croisée des mobilisations

C'est dans ce contexte de reconfiguration idéologique qu'Attac est fondée, en juin 1998, à l'initiative du *Monde diplomatique*. En quelques années à peine, l'association atteint trente mille membres et compte aujourd'hui plus de deux cents comités locaux répartis sur l'ensemble du territoire français. Elle fait également de nombreux émules à l'étranger. Cette fondation pourrait être qualifiée de « joint-venture » militante entre plusieurs organisations existantes tant elle semble répondre à des objectifs organisationnels. La plupart des organisations qui se sont investies dans la création d'Attac s'opposaient déjà activement à la mondialisation et leur discours était empreint de la dichotomie entre politique et marché mondialisé que nous avons décrite précédemment. Attac leur a permis d'étendre et de consolider leurs réseaux de mobilisation au-delà de leur clientèle traditionnelle et d'avoir ainsi accès à de nouvelles ressources (compétences organisationnelles et légales, expertise, capital social et symbolique).

Pour des syndicats en déclin ou cherchant à consolider leur légitimité, Attac représentait une opportunité à saisir. Par exemple, pour Pierre Tartakowsky, secrétaire général d'Attac de 1998 à 2002 et membre de la CGT, l'idée de créer une organisation comme Attac était « formidablement intéressante » car elle ouvrait la possibilité d'intervenir « sur le terrain de la Cité et non pas forcément du travail » afin d'interpeller les « tendances lourdes de l'économie libérale »⁹. De même, les coordinations Attac à l'Assemblée nationale et au Parlement européen permettent à certains députés de cultiver des liens avec le monde associatif et syndical sans passer par les appareils de parti qui souffrent d'une mauvaise réputation au sein des mouvements sociaux.

3. La mondialisation, phénomène fondateur

Les enjeux identifiés par Attac ne sont pas nouveaux : augmentation des inégalités autant à l'intérieur des pays qu'entre pays, insécurité sociale et économique, chômage, bas salaires et précarité, déficit démo-

9. Entretien avec l'auteur, 7 mars 2002.

cratique et, en fin de compte, désintégration sociale. Il s'agit là d'enjeux courants et quotidiens de la vie politique. Ce qui est nouveau, cependant, c'est que ces enjeux ne sont plus présentés comme des caractéristiques inhérentes au capitalisme, comme le résultat de mauvaises politiques publiques, comme les effets temporaires d'un cycle économique, ni comme le produit d'un excès d'interventionnisme étatique. Ils sont plutôt associés à un nouveau phénomène, la mondialisation. Selon Bernard Cassen, directeur du *Monde diplomatique* et président d'Attac de 1998 à 2002 : « Pour nous, la mondialisation libérale est le phénomène inaugural. Tous les clivages ne peuvent se faire qu'à partir de ça¹⁰ ». De même, Pierre Khalfa, responsable national de l'Union syndicale G10 Solidaires et membre du Conseil scientifique d'Attac, remarque qu'« à la racine » de la montée des inégalités et de la crise écologique « se trouve la mondialisation libérale qui pousse les tendances du capitalisme au maximum et enclenche un nouveau cycle de la marchandisation à laquelle désormais rien ne doit échapper¹¹. »

Attac définit la mondialisation comme la convergence de deux tendances : tout d'abord, la restructuration du mode d'intervention de l'État dans l'économie, la libéralisation et l'ouverture des marchés nationaux, et l'émergence de marchés financiers mondialisés ; ensuite, l'expansion de la sphère marchande (marchandisation). Afin de mener à bien le procès de la mondialisation, Attac a besoin d'établir une relation systématique de cause à effet entre des phénomènes locaux et mondiaux. Cette relation causale repose sur trois processus principaux. Premièrement, un nivellement par le bas. Dans la mesure où le capital pourrait désormais parcourir le monde à sa guise en quête de la plus grande plus-value, les États et les collectivités locales seraient forcés de s'engager dans une course frénétique afin de séduire les grands investisseurs au détriment des normes sociales, de la santé, du service public et de l'environnement. Deuxièmement, un déclin de la souveraineté et de la démocratie. Ce déclin découlerait en partie du nivellement par le bas, puisque celui-ci implique que le marché mondialisé jouisse de la capacité de sanctionner les politiques économiques nationales, violant ainsi le principe de souveraineté. Ce dernier serait également menacé par la construction d'un État supranational dirigé par le « politburo de l'internationale libérale », pour reprendre l'expression de Bernard Cassen, c'est-à-dire le FMI, la BM, l'OMC, l'OCDE et la Commission

10. Entretien avec l'auteur, 31 juillet 2002.

11. Pierre Khalfa, « Le mouvement altermondialiste, nouveau mouvement d'émancipation », *Contretemps*, septembre 2004.

européenne¹². L'érosion de la souveraineté participerait au déficit démocratique dans la mesure où elle impliquerait un affaiblissement de l'autorité des représentants des citoyens. Par exemple, d'après Cassen :

« En dernière instance, c'est la démocratie elle-même qui est la principale victime du libre-échangeisme et de la globalisation. Leur dynamique conduit en effet à la séparation physique toujours plus grande entre les centres de décision et les personnes affectées par ces décisions, entre producteurs et consommateurs de biens, de services et d'imaginaire. Au stade suprême de l'aliénation. La responsabilité, l'obligation de rendre des comptes sont la pierre de touche de la vie démocratique. Que deviennent-elles lorsque les élus et les gouvernements, à supposer qu'ils aient l'intention d'agir pour le bien-être de tous leurs concitoyens, ont de moins en moins de prise sur les vrais décideurs, totalement déterritorialisés, que sont les marchés financiers et les entreprises géantes ? Il ne faut pas chercher plus loin le facteur majeur de déstructuration de sociétés¹³ ».

Finalement, le troisième processus à l'œuvre renvoie à la marchandisation du vivant, notamment la privatisation de la recherche agronomique et biotechnologique et la concentration des compagnies dans l'industrie de la semence. Cette « économie politique mortifère » et ce « biototalitarisme » des multinationales et de leurs alliés substituerait une logique de profit et d'efficacité au bien commun et, ce faisant, menaceraient l'environnement tout en privant les peuples de ce qui leur revient de droit¹⁴.

Ces trois processus présentent la mondialisation comme étant essentiellement un choc exogène : la démocratie, la souveraineté, le modèle social français (et européen) ainsi que les normes sociales et environnementales seraient assaillis par un phénomène qui leur est étranger. Dans la logique du cadre du « politique contre le marché mondialisé », les coupables sont les marchés financiers, les multinationales sans racine et leurs alliés, c'est-à-dire les institutions financières internationales (FMI, BM, OMC) et les gouvernements qui se sont résignés à la logique de la mondialisation. Cette dernière est

12. Bernard Cassen, « Contre la prolifération du commerce international. Inventer ensemble un "protectionnisme altruiste" », *Le Monde diplomatique*, février 2000.

13. Bernard Cassen, « Pour sauver la société ! », *Le Monde diplomatique*, juin 1997. Sans rentrer dans les détails, notons que le portrait apocalyptique de la mondialisation que brosse Attac est largement remis en question par de nombreuses études. Voir, entre autres, les travaux de Suzanne Berger, Robert Boyer, Daniel Cohen, Élie Cohen, Geoffrey Garrett, Paul Hirst, Duane Swank et Grahame Thompson.

14. Attac, *Tout sur Attac*, Paris, Mille et une nuits, 2000, p. 88 et 96.

ainsi comprise comme un projet politique contingent plutôt que comme un processus inévitable et irréversible.

Une autre caractéristique du discours d'Attac est l'absence de toute référence aux classes sociales. Cela est d'autant plus surprenant que plusieurs des principales figures de cette association viennent de l'extrême gauche et du parti communiste français. Dans la veine du cadre du « politique contre le marché mondialisé », le mouvement ouvrier a été remplacé par « le » mouvement social et les citoyens. Attac se targue de défendre non pas un secteur social ou une classe mais le bien commun et la société dans son ensemble. Le vocabulaire marxiste est aussi évité pour des raisons stratégiques.

« Il y a plein de gens à Attac qui savent très bien faire une analyse de classe parfaite, en respectant tous les canons marxistes. Ce n'est pas un problème, on sait faire. Mais ce n'est pas le but de l'opération. Nous sommes un mouvement d'éducation populaire et notre objectif n'est pas le court terme mais le moyen terme. Notre objectif est d'extirper le virus libéral des têtes pour que les têtes puissent recommencer à fonctionner normalement. Cela passe par un discours qui n'est pas usé, sinon on nous dira "oui, d'accord, on a déjà vu ça, encore un groupuscule trotskiste". Donc, il nous faut un discours qui n'est peut-être pas précis scientifiquement mais que les gens comprennent. Et les résultats sont là. Si nous avons autant de membres, c'est que notre discours rencontre un écho. Si on assène un discours marxiste bien carré, tout le monde nous rigolera au nez¹⁵ ».

Cette dimension stratégique est importante car elle vient nous rappeler que, de même que la référence aux classes n'est pas un reflet objectif de la structure sociale, l'absence discursive de celles-ci ne permet pas de conclure qu'elles n'existent plus.

4. L'étatisme associatif d'Attac

Pour comprendre la manière dont Attac a contribué au renouvellement de l'antilibéralisme depuis quelques années, il nous faut retracer brièvement l'évolution de ses revendications et cerner la synthèse qu'elle s'efforce de faire entre des traditions idéologiques *a priori* opposées. Dès sa création, Attac a cherché à s'approprier un terrain qu'avaient négligé la plupart des acteurs politiques et sociaux. Comme

15. Entretien avec Bernard Cassen, 31 juillet 2002.

l'indique son nom originel, Association pour une taxe Tobin pour l'aide aux citoyens, l'association s'est constituée, dans un premier temps, autour de revendications globales exclusivement centrées sur la mondialisation. L'idée d'une taxe Tobin sur les mouvements internationaux de capitaux afin de réduire la spéculation sur les marchés de change, de promouvoir une réforme du système financier international et, finalement, de favoriser le développement des pays du Sud à travers une politique redistributive globale avait déjà été proposée par d'autres acteurs politiques, dont le Parti socialiste, mais ne s'était jamais imposée au cœur des débats politiques. L'une des principales réalisations d'Attac est d'avoir réussi à en faire un thème fédérateur et discuté dans tous les grands médias. Attac a également profité de la vague de mobilisations initiée en novembre 1999 à Seattle, lors de la réunion de l'OMC. Sa position vis-à-vis de cette institution internationale combine des aspects défensifs et offensifs. Ainsi, Attac revendique un moratoire sur les négociations en cours au sein de l'OMC, la suppression de tous les articles représentant une menace pour le service public et pour les normes sociales, environnementales et médicales, et l'interdiction de breveter des organismes vivants, mais aussi la subordination de l'organe de résolution des conflits de l'OMC au droit international (droits humains, traités environnementaux, etc.) et la participation de la société civile à l'élaboration des politiques commerciales¹⁶. Une autre revendication globale axée sur la mondialisation était une réforme de fond des paradis fiscaux et l'établissement d'une cour pénale internationale, inspirée de celle de La Haye, qui jouirait d'une juridiction supranationale afin de s'attaquer à la criminalité financière¹⁷.

Cependant, au cours des dernières années, les revendications d'Attac se sont progressivement concentrées sur des thèmes plus traditionnels et nationaux, comme la défense du service public. Attac aborde certes de plus en plus d'enjeux, mais ceux-ci sont de moins en moins globaux (mis à part les mobilisations, exceptionnelles et ponctuelles, contre l'intervention américaine en Irak). Par exemple, les dirigeants d'Attac-France ont presque abandonné la revendication de la taxe Tobin, au point que, en octobre 2003, les groupes Attac d'autres pays européens se sont plaints d'un tel changement de priorités¹⁸.

16. Attac, *Remettre l'OMC à sa place*, Paris, Mille et une nuits, 2001, p. 93-98.

17. Attac, *Les Paradis fiscaux ou la finance sans lois*, Paris, Mille et une nuits, 2000, p. 39-40 et 43-44.

18. Fredrik Ugglå, « "A Movement of Popular Education Oriented towards Action" ? Attac in France and Sweden », ECPR Joint Sessions, Uppsala, Suède, avril 2004, p. 10.

En dépit de l'impulsion qui a fait sa force et son originalité, Attac semble en voie de devenir une organisation classique de la gauche française, ne concevant point de salut sans intervention de l'État et s'efforçant donc avant tout de défendre l'autorité de celui-ci dans les affaires nationales. Néanmoins, la démocratie participative de « proximité » fait également partie de l'identité d'Attac et sous-tend les motivations des adhérents de la base.

Aussi l'étatisme revendiqué par Attac n'est-il pas une simple récurrence de l'étatisme français traditionnel. Nous proposons de le nommer « étatisme associatif » dans la mesure où il combine une aversion pour le marché avec une foi dans la démocratie participative et l'interventionnisme étatique. Bien que démocratie participative et étatisme puissent *a priori* paraître contradictoires, du point de vue d'Attac ils remplissent des fonctions complémentaires puisque celle-ci s'attaque au déficit démocratique tandis que celui-ci permet de dompter le marché mondialisé. Plutôt que d'étouffer tout espoir d'une participation démocratique de la société civile, l'étatisme apparaît alors comme une pré-condition de la réalisation d'une telle participation, puisque seul l'État peut conduire les multinationales et le capital financier à être encastés dans le territoire national et, ainsi, donner un contenu réel au principe de responsabilité, qui est l'un des fondements de la démocratie¹⁹.

La meilleure façon de saisir les particularités de l'étatisme associatif est de le comparer à trois autres discours concurrents à qui il est étroitement lié : l'étatisme traditionnel (dans ses versions jacobine et gaulliste), le socialisme associatif (la « deuxième gauche » des années 1960 et 1970) et le libéralisme associatif (la « deuxième gauche » des années 1980 et 1990)²⁰. L'étatisme traditionnel chevauche plusieurs courants politiques de la vie politique française. Il implique une grande confiance dans la capacité de l'État à superviser et à modeler le développement socio-économique et industriel de la France. Cette confiance a été sérieusement remise en question à partir de 1982-1983, suite au « tournant de la rigueur » ; et la diffusion de l'idée selon laquelle la mondialisation minerait l'autorité et le pouvoir de l'État n'a pas arrangé les choses. Bien que l'étatisme traditionnel demeure un trait de la

19. On remarquera ici de nouveau la contradiction entre le procès fait à la mondialisation et la confiance dans les capacités de régulation de l'État.

20. Cette catégorisation s'inspire du livre de Jonah Levy, *Tocqueville's Revenge: State, Economy, and Society in Contemporary France*, Cambridge, Harvard University Press, 1999, p. 79.

culture politique française, il est aujourd'hui plus explicitement revendiqué par des « néo-républicains » comme Jean-Pierre Chevènement.

Le socialisme associatif est apparu dans le contexte des événements de mai 1968 et aspirait à une rupture avec le capitalisme. L'idée de démocratie économique telle que l'incarnait l'idéal de l'autogestion et une confiance dans les capacités de la société civile plutôt qu'en celles de l'État étaient au cœur de cette rupture. La CFDT et le courant du Parti socialiste animé par Michel Rocard (et, avant, le PSU) étaient, jusqu'à la fin des années 1970, les principaux représentants de ce discours. Au fur et à mesure que l'éventualité d'une rupture avec le capitalisme s'est estompée, le socialisme associatif s'est transformé en libéralisme associatif. Ce dernier préconisait un retrait de l'État qui serait compensé par une participation accrue des acteurs sociaux (PME, collectivités locales, etc.) au niveau local et national dans la gestion des affaires économiques et sociales. Ce programme idéalisait le modèle allemand et supposait une plus grande flexibilité du marché du travail. Le libéralisme associatif s'est principalement incarné dans le gouvernement Rocard de 1988 à 1991. Selon Chris Howell, la facilité avec laquelle le Parti socialiste est passé du socialisme au libéralisme et a adopté la flexibilité s'explique en partie par la compatibilité qui existait entre l'autogestion, une fois dépourvue de toute référence au socialisme, et la flexibilité. Les deux s'opposaient au dirigisme étatique et se concentraient sur l'entreprise. Dans les deux cas, l'étatisme était perçu comme faisant partie du problème plutôt que de la solution²¹. Cependant, le libéralisme associatif se solda par un échec et une pression renouvelée pour que l'État intervienne.

Bien que l'étatisme associatif soit intimement lié à ces trois discours, il s'en distingue par sa prise de distance vis-à-vis du dirigisme de l'étatisme traditionnel et par un accent sur le rôle d'une société civile autonome et active. On remarquera ainsi l'importance de la référence au contre-pouvoir, plutôt qu'à la prise et à l'exercice du pouvoir, au sein du mouvement antimondialisation. De même, les formes de régulation nationale et supranationale mises en avant par l'étatisme associatif sont présentées comme résultant de processus participatifs et délibératifs tout en assurant les conditions qui rendent pareils processus possibles et fonctionnels. Un tel modèle suggère que les relations entre l'État et la société peuvent être une

21. Chris Howell, « The Dilemmas of Post-Fordism: Socialism, Flexibility, and Labor Market Deregulation in France », *Politics & Society*, vol. 20, n° 1, mars 1992, p. 81-82.

synergie plutôt qu'un jeu à somme nulle. Il propose un début de réponse à la contradiction qui, selon Pierre Rosanvallon, traverse la démocratie à l'aube du 21^e siècle :

« D'un côté, les hommes et les femmes aspirent à prendre toujours plus directement en main leur existence et font pour cela de la constitution d'une société civile forte et autonome la condition de leur émancipation. De l'autre, ils expriment une demande accrue de politique pour renforcer leur capacité à maîtriser un destin partagé. Aspiration, d'un côté, à davantage de pluralisme et de décentralisation, à l'extension des contre-pouvoirs et à un contrôle des institutions démultiplié au plus près des réalités. Recherche, de l'autre, d'un lieu central dans lequel puisse s'exprimer et prendre forme une volonté commune efficace, conjurant le péril d'une "gouvernance sans gouvernement".²² »

L'étatisme associatif dans une perspective comparative

<i>Discours</i>	<i>Socialisme associatif</i>	<i>Libéralisme associatif</i>	<i>Étatisme associatif</i>	<i>Étatisme traditionnel</i>
<i>Diagnostic</i>	Capitalisme, étatisme excessif, déficit démocratique	Étatisme excessif, manque d'opportunités pour les acteurs économiques locaux, déficit démocratique	Mondialisation, retrait de l'État, déficit démocratique, marchandisation	Mondialisation, domination des groupes d'intérêts au détriment de l'intérêt général
<i>Programme</i>	Rupture avec le capitalisme, réforme de l'État (décentralisation), autogestion, vie associative vigoureuse	Réforme de l'État (décentralisation, privatisations, libéralisation), coordination des groupes issus de la société civile, vie associative vigoureuse	Intervention de l'État (moratoire sur les privatisations, protectionnisme pour la culture et les services) réforme de l'État (décentralisation), vie associative vigoureuse, démocratie participative, régulation supranationale	Intervention de l'État et dirigisme (nationalisations, planification, protectionnisme)
<i>Ennemis</i>	Capitalistes, bureaucratie d'État et élite	Bureaucratie d'État, corporatisme, dirigisme	Institutions financières, multinationales, néolibéraux, élites	Libéraux, entrepreneurs « sans racines », compagnies étrangères
<i>Alliés</i>	Société civile (associations civiques, syndicats), travailleurs	Société civile (PME, collectivités locales, associations civiques)	Société civile (associations civiques, mouvements sociaux, syndicats), État	Bureaucratie d'État et élite, champions nationaux

22. Pierre Rosanvallon, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, p. 9.

5. Conclusion

Malgré sa critique du libéralisme et le slogan d'Attac appelant de ses vœux une « autre mondialisation » et un « autre monde », l'étatisme associatif n'aspire pas réellement à une rupture avec le capitalisme. Il ne s'agit pas d'un positionnement anticapitaliste comme le souhaiterait l'extrême gauche. Ce déplacement de l'anticapitalisme à l'antilibéralisme amène les acteurs politiques à redéfinir les marqueurs symboliques sur lesquels repose leur existence publique. Dans un réflexe qui n'est pas sans rappeler l'accusation de « social-traître » dont ont été accablés les sociaux-démocrates dans les années 1930, Attac et les acteurs à la gauche du Parti socialiste utilisent aujourd'hui l'anathème « social-libéral » pour discréditer toute initiative visant à redéfinir l'action de la gauche en dehors de la tradition étatiste²³.

Ce glissement de l'anticapitalisme à l'antilibéralisme pose également une question fondamentale qui est latente dans la critique de la mondialisation mais que les animateurs du mouvement antimondialisation n'abordent presque jamais de front, à savoir : quel type de capitalisme est possible et souhaitable dans un contexte post-socialiste et post-révolutionnaire ? Cette question avait été posée avec éloquence par Michel Albert, au lendemain de la chute du mur de Berlin, dans son fameux essai *Capitalisme contre capitalisme*²⁴. La plupart des opposants français à la mondialisation s'entendent d'ailleurs sur la nécessité et l'urgence de défendre le modèle « rhénan », qu'incarneraient l'Allemagne et la France, contre le modèle libéral anglo-saxon. La popularité de la défense du « modèle social européen » va dans le même sens.

D'un autre côté, cependant, les antilibéraux n'assument pas leur parti pris capitaliste. Pour des raisons culturelles et stratégiques, ils restent embourbés, comme les néolibéraux qu'ils combattent, dans une rhétorique reposant sur une conception abstraite de l'économie qui rend impossible tout débat de fond sur les réformes institutionnelles concrètes que requiert, tant selon des critères de croissance que de justice, l'adaptation du capitalisme rhénan. Ce faisant, ils contribuent à empêcher la recomposition de la gauche sur la base d'un nouveau projet politique émancipateur. ♦

23. Sur les critiques et les efforts de dépassement de l'étatisme au sein de la gauche française, voir Monique Canto-Sperber, *Les règles de la liberté*, Paris, Plon, 2003.

24. Michel Albert, *Capitalisme contre capitalisme*, Paris, Seuil, 1991.

Marcos Ancelovici est doctorant en science politique au Massachusetts Institute of Technology (MIT), aux États-Unis, où il termine une thèse sur les réactions politiques à la mondialisation en France dans le cadre de la recomposition idéologique et organisationnelle de la gauche depuis les années 1970. Il est co-auteur, avec Francis Dupuis-Déri, de *L'Archipel identitaire* (Montréal, Éditions du Boréal, 1997) et a publié plusieurs articles sur le mouvement antimondialisation, la mondialisation de la production dans les secteurs électronique et textile, le nationalisme et la philosophie morale de Charles Taylor.

RÉSUMÉ

En prenant l'exemple de l'association Attac en France, cet article tente de comprendre comment le mouvement « antimondialisation » né dans les années 1990 a contribué à renouveler la critique antilibérale. À la croisée des mobilisations, Attac s'est immiscée entre deux pôles traditionnels du paysage politique, nationaliste-protectionniste d'une part, et marxiste-internationaliste d'autre part. Tout en défendant l'idée d'un alliage inédit entre étatisme et démocratie participative, cette association a cependant évolué dans le sens d'une organisation classique de la gauche française, laissant progressivement de côté ses revendications globales au profit d'enjeux nationaux et locaux. Si Attac incarne le passage de l'anticapitalisme à l'antilibéralisme, elle ne parvient néanmoins pas à proposer un nouveau projet politique émancipateur.

Taking the Attac association in France as a case in point, this article tries to understand how the “anti-globalization” movement born in the 1990s helped revive anti-liberalism. Attac positioned itself at the crossing of the currents, between two traditional poles in the political landscape : protectionist nationalism and Marxist internationalism. But even as it championed a new synthesis of state control and participatory democracy, the association evolved into a classic organization of the French left wing, whose global concerns gradually gave way to national and local issues. Attac may well exemplify the passage from anticapitalism to antiliberalism, it nonetheless proposes a new and emancipatory political programme.